

Un accord entre le Grand-Libournais et la Métropole

Ce partenariat vise à dépasser les frontières administratives et à construire des projets concrets entre ville-centre et territoires ruraux

La coopération entre Bordeaux Métropole et les territoires ruraux prend un nouveau tournant. Le Grand Libournais vient de signer, ce mercredi 2 juillet, le CoNECT, pour « Contrat de nouveaux équilibres de coopération territoriale ». Un accord censé renforcer les liens entre la métropole bordelaise et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Libournais. Objectif : dépasser les frontières administratives et penser les projets à l'échelle des bassins de vie. Jacques Breillat, président du PETR, explique les enjeux de ce partenariat.

Que change concrètement ce contrat pour les habitants du

Grand Libournais ?

Ce contrat vient affermir la coopération avec la Métropole et permet de s'engager sur des actions communes. Concrètement, cela concerne les mobilités – par exemple le développement des pôles multimodaux et les déplacements ferroviaires – mais aussi le tourisme ou l'alimentation, avec des circuits courts que nous structurons ensemble.

Pourquoi est-il si important de renforcer les liens avec Bordeaux Métropole ?

Parce que les territoires ne fonctionnent plus en vase clos. On ne peut plus penser nos projets uni-

quement dans nos frontières administratives. Nous sommes interdépendants : la Métropole a besoin des territoires ruraux comme le Libournais, et nous avons besoin d'elle. C'est une nouvelle façon d'envisager les politiques publiques, en tenant compte des flux et des interactions entre les territoires.

Peut-on parler d'un rééquilibrage entre ville-centre et territoires ruraux ?

Je ne parlerais pas de rééquilibrage mais plutôt d'une prise de conscience mutuelle de nos interdépendances. Il ne s'agit pas d'opposer les territoires mais de construire ensemble, en s'appuyant sur nos complémentarités.

Ce contrat peut-il renforcer l'attractivité et le développement économique du Grand Libournais ?

Tout à fait. Il permet de favoriser l'essaimage des activités économiques



Jacques Breillat, président du PETR du Grand Libournais.

CLAUDE PETIT/SUD OUEST

de la Métropole vers nos territoires, que ce soit à travers des espaces de coworking, des pépinières d'entreprises, la création de nouvelles zones économiques ou la proposition de foncier. C'est aussi une manière d'enrichir le territoire et d'attirer de nouveaux projets, en partenariat avec Bordeaux Métropole.

Linda Douifi